LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

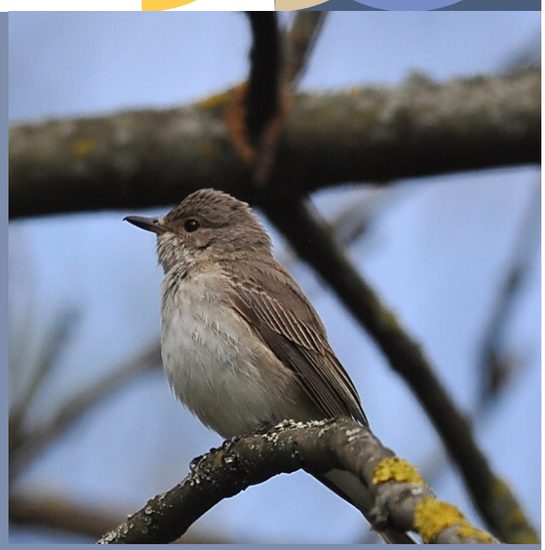

Guide Communal de la Biodiversité de St-Haon-le-Vieux

Gobemouche gris
© Rodolphe Genouilhac

Projet financé par

L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER

UNION EUROPÉENNE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Projet porté par

roannais AGGLOMÉRATION communauté d'avenir

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU Pays d'Urfé

Charlieu-Belmont COMMUNAUTÉ

1. Présentation de la commune

Présentation de la commune	Saint-Haon-le-Vieux
Surface	16,34 km^2
Nombre d'habitants	958 habitants
Principaux habitats	Prairies et bocage, forêt

La commune de Saint-Haon-le-Vieux est située au nord-ouest de Roanne.
Son territoire s'étend sur une partie de la plaine roannaise et sur les contreforts des monts de la Madeleine. Le bourg est situé au centre de la commune et domine la RD8, principal axe routier de la Côte Roannais qui marque la limite entre la plaine et les coteaux des monts de la Madeleine.
La moitié à l'est est principalement composée de prairies (naturelles et artificielles) alors que la moitié ouest est surtout forestière et inclue une partie de la ZNIEFF de type II des monts de la Madeleine. Enfin, plusieurs ruisseaux prennent leur source sur la commune de Saint-Haon-le-Vieux, dont l'Arzole.

Zones remarquables de biodiversité

- Une ZNIEFF de type II
  - Monts de la Madeleine ▸ **Clic !**

Zones remarquables de biodiversité

ZNIEFF de type II

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA)]

Localisation des zones remarquables de biodiversité sur la commune de St-Haon-le-Vieux.

2. Synthèse des connaissances sur la biodiversité de la commune

Les résultats obtenus sont issus de *faune-loire.org* qui intègre essentiellement les données de la LPO Loire et de FNE Loire. Les chiffres ci-dessous représentent l'état des connaissances sur la commune à un instant donné. Ce dernier intègre parfois des données très anciennes (notamment pour la flore) et évolue constamment avec les contributions des naturalistes amateurs et des salariés de ces structures. Les données floristiques sont issues de la base de données du *PIFH (Pôle d'Information Flore Habitat)* et proviennent de différents organismes et contributeurs.

Taxons	Nombre de données	Pourcentage de données d'observation	Nombre d'espèces		Nombre d'espèces dans le département	
			Nb d'espèces nicheuses	Nb total d'espèces	Nb d'espèces nicheuses dans le département	Nb total d'espèces dans le département
Oiseaux	18 782	93 %	90	135	181	356
Mammifères	522	2,6 %	21		54	
Chiroptères	8	0,04 %	32		25	
Amphibiens	31	0,16 %	6		16	
Reptiles	75	0,3 %	6		16	
Odonates	114	0,5 %	18		68	
Rhopalocères	226	1,1 %	41		124	
Plantes	463	2,3 %	294		1613	

État des connaissances au 18 juin 2020.

La commune de Saint-Haon-le-Vieux recense un peu plus de 500 espèces animales et végétales. Le gradient altitudinal d'est en ouest favorise la diversité des habitats et donc la diversité d'espèces observées. Les espèces des milieux agricoles fréquentent les prairies et les haies bocagères et sont principalement présentes à l'est, alors que les espèces dites forestières se concentrent sur la partie ouest. Au centre les secteurs de coteaux sont constitués d'une mosaïque de nombreux habitats qui sont favorables à de nombreuses espèces aux exigences écologiques parfois très précises. Les rares plans d'eau ainsi que les cours d'eau traversant la commune et leurs ripisylves sont également attractifs pour certaines espèces.

Au sujet de la flore, nous avons choisi de présenter uniquement les espèces faisant partie du *programme flore remarquable du Département de la Loire*. Ce dernier est animé par le Conservatoire Botanique National du Massif-Central et mis en œuvre par des acteurs compétents sur la thématique de la préservation de la flore patrimoniale ligérienne. Aucune espèce n'intègre ce programme sur la commune de Saint-Haon-le-Vieux mais 25 espèces de plantes à statut ont été observées sur cette dernière.

Sur ce territoire, nous pouvons ainsi mettre l'accent sur l'importance de :
- préserver les prairies permanentes et particulièrement les zones humides.
- préserver et reconstituer le réseau bocager (mares, haies, arbres isolés),
- préserver les milieux de coteaux dont les pelouses sèches et les friches,
- encourager la régénération naturelle dans les plantations de Douglas,
- préserver les bois de feuillus et favoriser leur présence dans les peuplements résineux,
- limiter l'urbanisation et favoriser la biodiversité dans ces espaces.

3. Espèces emblématiques de la commune

Le Courlis cendré – *Numenius arquata*

- Liste rouge France : VU (Vulnérable)
- Liste rouge région : VU (Vulnérable)
- ✓ Espèce protégée

Ce limicole au long bec arqué se reproduit en milieux ouverts à basse ou moyenne altitude. Si dans certains secteurs il fréquente les landes et tourbières, le **Courlis cendré** niche principalement dans des prairies de fauches ou des pâturages plus ou moins humides, comme c'est le cas dans la Loire, ou dans les prairies inondables des vallées alluviales.
Le courlis niche à même le sol, l'avancement des dates moyennes de fauche associé à l'artificialisation des prairies sont des facteurs défavorables pour l'espèce. Les insectes et la faune du sol composent l'essentiel de son régime alimentaire. Aussi, l'intensification générale des pratiques agricoles explique en grande partie le déclin modéré que le Courlis cendré subit depuis les années 1990. Il fréquente régulièrement de vastes prairies pâturées à l'est de la commune.

Courlis cendré
© René Diez

Azuré du serpolet
© Emmanuel Véricel

L'Azuré du serpolet – *Phengaris arion*

- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

Azuré de grande taille, l'**Azuré du serpolet** fréquente les milieux ouverts chauds et secs. On le retrouve sur les prairies maigres, les pelouses rases, les friches et les bois clairs. Il apprécie les secteurs de roche affleurantes avec la présence de thym serpolet et de buissons à proximité.
Dans la Loire, l'espèce est principalement dans les secteurs de coteaux et de gorges comprenant toutes les caractéristiques favorables à celle-ci.
L'abandon du pâturage et la fermeture des milieux sont les principales menaces pour l'Azuré du Serpolet. L'élevage extensif permet généralement le maintien de cette espèce. La fragmentation de ses biotopes est également un facteur limitant puisqu'il évolue généralement au sein d'un réseau de prairies.
Il n'a été observé qu'une fois sur un talus à l'écart de milieux favorables. Des recherches pourraient donc être menées pour localiser d'éventuelles stations de l'espèce.

Le Gobemouche gris – *Muscicapa striata*

- Liste rouge France : VU (Vulnérable)
- Liste rouge région : NT (Quasi-menacé)
- ✓ Espèce protégée

Le **Gobemouche gris** est un petit passereau discret présent de façon sporadique sur l'ensemble du territoire français. Il apprécie les boisements de feuillus (Chênaies, hêtraies, aulnaies) et mixtes peuplés de gros sujets, les ripisylves, les parcs arborés et les clairières, du moment qu'il trouve de quoi nicher et s'alimenter. Il chasse notamment les moucherons en effectuant un petit vol papillonnant depuis une branche qu'il terminera sur son point de départ. Il dissimule son nid au pied d'un arbre, derrière une écorce décollée, dans une cavité quelconque ou dans une fissure sur un tronc. Son déclin modéré se poursuit et s'explique probablement plus par la diminution de la ressource alimentaire qu'une perte de ses habitats.

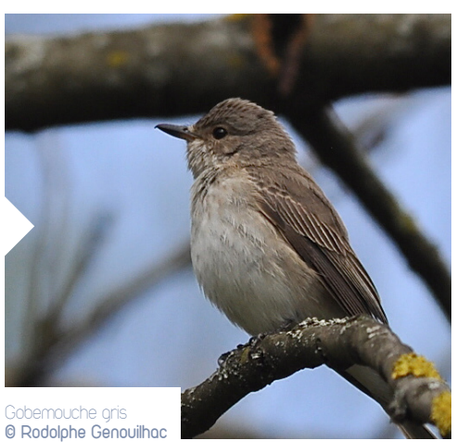

Gobemouche gris
© Rodolphe Genouilhac

Triton crêté
© Denis Grange

Le Triton crêté – *Triturus cristatus*

- Liste rouge France : NT (Quasi-menacé)
- Liste rouge région : EN (En danger)
- ✓ Espèce protégée

▸ Le **Triton crêté** est une espèce inféodée au bocage.
Il se reproduit dans les mares prairiales et plus particulièrement, lorsqu'elles fonctionnent en réseau. Il passe une partie de son cycle annuel au pied des haies ou dans les sous-bois et le paysage bocager traditionnel lui est favorable. Il est donc menacé par la destruction de des haies et bosquets, leur mauvais entretien, le comblement des mares et la pollution des eaux. Le réseau routier impacte également le Triton crêté en fractionnant son habitat. Il a été noté en 2011 sur le secteur de la Verlie et mériterait d'être recherché dans des mares voisines.

L'Agrion délicat – *Ceriagrion tenellum*

- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

▸ L'**Agrion délicat** est une espèce indicatrice de la qualité des habitats aquatiques. En effet, il fréquente les eaux stagnantes de bonne qualité, en particulier des eaux de sources limpides et donc plutôt oligotrophes. Il fréquente les zones de petit marais alimentées par des sources d'eau ou des nappes, et peut fréquenter des zones d'eau très légèrement courantes du moment que la végétation, en particulier les carex, soit abondante. Les adultes s'éloignent peu du lieu de reproduction et le potentiel de dispersion est relativement faible.
La perturbation des sources et résurgences est une menace pour l'espèce, par l'intermédiaire de captage d'eau ou d'une gestion trop intempestives. L'eutrophisation des points d'eau est également une un facteur menaçant.
Il n'est connu que de quelques stations ici et là dans le département. Découvert sur un plan d'eau situé au nord-est de la commune, d'importants travaux réalisés par les propriétaires ont détruit les habitats favorables. Le temps nous dira peut-être si l'espèce a survécu et si d'autres plans d'eau peuvent de nouveau l'accueillir.

Agrion délicat
© Loup Noally

Répartition des données des différents taxons faunistiques sur la commune de Saint-Haon-le-Vieux

La carte ci-dessous montre la répartition des données à disposition pour l'ensemble des groupes taxonomiques faunistiques sur la commune de Saint-Haon-le-Vieux. C'est donc avant tout un reflet de la pression d'observation sur le territoire.

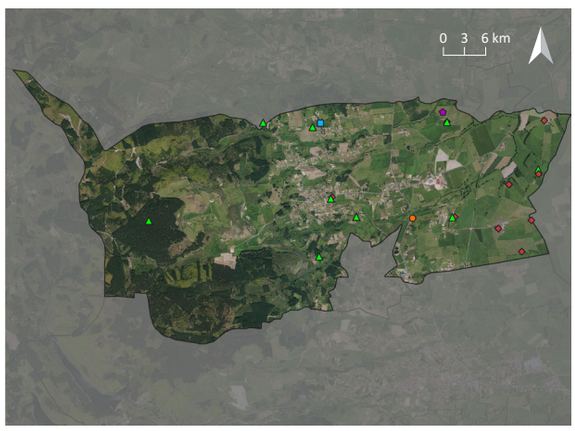

Espèces patrimoniales présentes sur la commune de Saint-Haon-le-Vieux

- Triton crêté
- Azuré du serpolet
- Courlis cendré
- Gobemouche gris
- Agrion délicat

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA)]

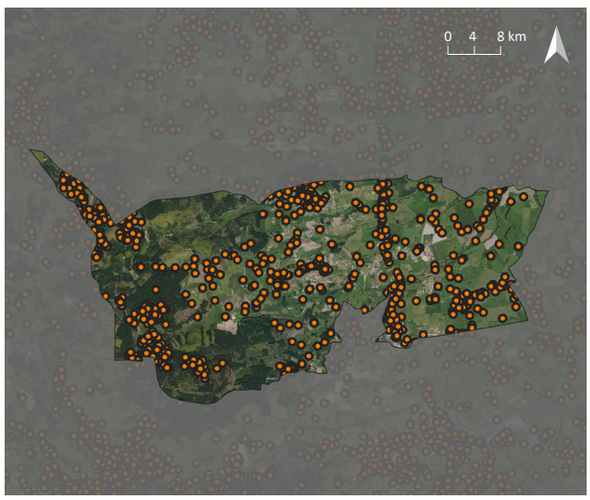

Répartition des taxons faunistiques sur la commune de Saint-Haon-le-Vieux

- Données des taxons faunistiques

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA)]

Rédaction
- Simon Arnaud, Emmanuel Véricel (LPO AuRA)
- Diane Corbin (FNE Loire)

Conception
- Camille Combes (LPO AuRA)